

Emission : 19 mars 2007

Cour des Comptes 1807-2007



11 07 002

La Cour des Comptes est à la fois un juge et un organe de conseil au service du législateur et de l'exécutif.

Informations techniques

Création et gravure :	André Lavergne
Imprimé en :	taille-douce
Couleurs :	bleu, blanc, rouge
Format :	horizontal 35 x 26 40 x 30 dentelures comprises 48 timbres par feuille
Valeur faciale :	0,54 €

Premier Jour

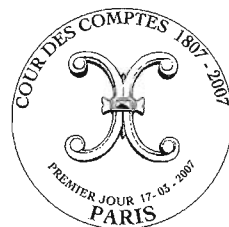
→ VENTE ANTICIPÉE

À Paris

Le samedi 17 mars 2007 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert à la Cour des Comptes, dans la Grand' Chambre de la Cour des Comptes, 13 RUE CAMBON, 75001 PARIS.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du **19 mars 2007**, par correspondance et sur le site de La Poste www.laposte.fr/philatélie



Conçu par André Lavergne.
Oblitération disponible sur place.
Timbre à date 32 mm "Premier Jour".

La Cour des comptes porte conseil

LA COUR DES COMPTES FÊTE SON BICENTENAIRE. LE TIMBRE ÉMIS PAR LA POSTE À CETTE OCCASION PRÉSENTE LA FAÇADE DU CHÂTEAU CAMBON, SIÈGE DE CETTE INSTITUTION ESSENTIELLE ET MAL CONNUE.

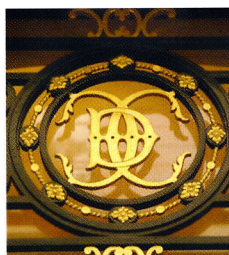
De temps à autre les rapports de la rue Cambon font grand bruit. Ainsi, l'un des derniers, sorti au début de l'année, met en cause certaines grosses associations humanitaires pour n'avoir dépensé qu'un tiers des dons dévolus au tsunami asiatique, plus d'un an après le drame. En outre, le document s'interroge sur le bien-fondé des projets à long terme impulsés par les mêmes associations. Que fait la Cour des comptes dans ce débat ? Son rôle, tout simplement, est, depuis 200 ans, de s'assurer de la qualité des comptes publics mais aussi, parfois, d'organismes de droit privé et d'intérêt général. Elle a été créée par Napoléon ou plutôt ressuscitée...

"Camera computorum"

Contrôler les finances publiques est une nécessité qui s'impose très tôt aux rois de France. La première mention d'une commission aux comptes remonte à Saint-Louis, au XIII^e siècle. La Chambre des comptes, ou *camera computorum*, naît officiellement en 1318 et devient un organe puissant, chargé non seulement des comptes mais aussi de la gestion du domaine royal. Elle dispose, en tant que telle, du pouvoir d'infliger des amendes ou des châtiments corporels. Néanmoins, sous l'Ancien Régime son pouvoir

**"La société
a le droit de
demander compte
à tout agent
public de son
administration",**

**Déclaration
des Droits de l'Homme**



décline : trop de chambres régionales ou professionnelles lui font concurrence, les dossiers souffrent d'un manque de rigueur et cumulent les années de retard. En 1791 l'Assemblée constituante supprime ces chambres, sans réussir à les remplacer réellement. Napoléon accouche du projet de refonte en 1807, par une loi qui crée l'institution actuelle, unique et centralisée, qui grandira ensuite en compétences et transparence.

La Cour des comptes est une juridiction indépendante composée de magistrats et hauts fonctionnaires inamovibles. Sept chambres se partagent les compétences (Finances et Budget pour la première, Défense, Industrie et Énergie pour la seconde...). La Cour prononce des arrêts et produit des rapports, dont le plus connu est celui sur les comptes de l'État, chaque année. Mais en deux siècles, ses prérogatives se sont considérablement élargies et touchent aux organismes de sécurité sociale, associations, entreprises publiques et même organisations internationales comme l'ONU ou l'OTAN.

En 1982, la décentralisation naissante lui adjoint des Chambres régionales des comptes. L'institution est désormais plus ouverte aux citoyens et ses rapports se sont enrichis de conseils et d'éclairages. Mais ses avis restent peu suivis. En début d'année, son président, Philippe Seguin, a exprimé son intention d'y remédier : *"La Cour devra (...) veiller à ce que ses observations et recommandations donnent le plus de suites possibles, ces fameuses suites que l'on ne cesse de dire trop rares."*

La Cour se met en scène

Après l'inauguration de la fresque de l'artiste Bernar Venet dans la grande galerie du Château Cambon, la Cour organise une série d'événements, tout au long de l'année, pour fêter le bicentenaire : sortie d'un livre, exposition philatélique au musée de La Poste, reconstitution de la première cession de la Cour avec acteurs en costumes le 5 novembre... Programme complet à consulter sur www.ccomptes.fr.